

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-113-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-113

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution ANZEME

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune d'ANZEME et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune d'ANZEME :

Montant	Opérations
2 685,28 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-250919-4116CI - TS Voirie communale)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le :
23 OCT. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-114-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-114

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution BUSSIÈRE DUNOISE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de BUSSIÈRE DUNOISE et propose de fixer la contribution correspondante.

80 88

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de BUSSIÈRE DUNOISE :

Montant	Opérations
35 117,66 €	Entretien de voirie (PL-250224-3821CF - Programme PATA 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-115-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-115

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution CHATELUS LE MARCHEIX

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de CHATELUS LE MARCHEIX et propose de fixer la contribution correspondante.

80 82

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de CHATELUS LE MARCHEIX :

Montant	Opérations
6 393,45 €	Entretien de voirie (DP-250220-3813CF - Programme PATA 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le :

23 OCT. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-116-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28
Présents : 17
Votants : 20

Délibération n°2025-116

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution FLEURAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de FLEURAT et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de FLEURAT :

Montant	Opérations
19 225,16 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-241114-3663CI.05 - Programme voirie actualisé - DETR 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.
- D'annuler la contribution de la commune de FLEURAT :

-30 396,09 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-241114-3663CI.04 - Programme voirie - DETR 2025 - Hors DETR 2025)
--------------	--

Publication le : 23 OCT. 2025

Le Président
Patrick ROUGEOT



Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-117-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-117

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution FRESSELINES

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de FRESSELINES et propose de fixer la contribution correspondante.

XX XX

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de FRESSELINES :

Montant	Opérations
96 166,89 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-231120-3075CI - Travaux de voirie DETR 2024)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le :

23 OCT. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-118renvoi-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28
Présents : 17
Votants : 20

Délibération n°2025-118

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution FURSAC

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de FURSAC et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer les contributions de la commune de FURSAC :

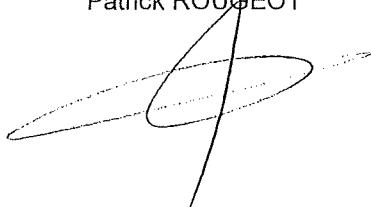
Montant	Opérations
2 769,34 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-250825-4080Cl - Caniveau lotissement du Ricourant)
8 358,69 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-250123-3755Cl.01 - Réfection d'un réseau pluvial - BOOST II - P1)
9 078,82 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-250324-3898Cl.01 - Réfection aqueduc Route de Leobon - BOOST II - P2)
9 382,46 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-250318-3881Cl.01 - Réfection aqueduc Piste 45 - BOOST II - P3)

- Que ces contributions pourront être appelées en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

- D'annuler les contributions suivantes de la commune de FURSAC :

-10 990,73 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-250123-3755CI - Réfection d'un réseau pluvial)
-11 939,55 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-250324-3898CI - Réfection aqueduc Route de Leobon)
-10 389,70 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-250318-3881CI - Réfection aqueduc Piste 45)

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 23 OCT. 2025

Département de La Creuse Evolis 23

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-119

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution JALESCHES

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de JALESCHES et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de JALESCHES :

Montant	Opérations
2 313,48 €	Entretien végétation (ED-250618-4007CF - Entretien des accotements du 19/05 au 20/05/2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le :

23 OCT. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-120-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-120

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution JOUILLAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de JOUILLAT et propose de fixer la contribution correspondante.

XX XX

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de JOUILLAT :

Montant	Opérations
14 266,23 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-241122-3689CI.01 - Programme voirie DETR 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-121-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Département de La Creuse
Evolis 23

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-121

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LADAPEYRE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LADAPEYRE et propose de fixer la contribution correspondante.

SO QR

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LADAPEYRE :

Montant	Opérations
5 458,88 €	Entretien de voirie (PL-250618-4003CF - PATA 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 23 OCT. 2025

Département de La Creuse **Evolis 23**

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-122

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LAFAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LAFAT et propose de fixer la contribution correspondante.

XX QR

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LAFAT :

Montant	Opérations
34 758,51 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-241113-3655CI - Programme voirie DETR 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président
Patrick ROUGEOT

Publication le :

23 OCT. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-123-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-123

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution MAISON FEYNE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de MAISON FEYNE et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de MAISON FEYNE :

Montant	Opérations
51 583,81 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-241119-3681CI - Programme voirie DETR 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-124-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-124

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution MOURIOUX VIEILLEVILLE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de MOURIOUX VIEILLEVILLE et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de MOURIOUX VIEILLEVILLE :

Montant	Opérations
1 556,25 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-250829-4083CI - Travaux de voirie)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le :

23 OCT. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-125-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIROU Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-125

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution NOTH

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il propose d'annuler la contribution suivante pour la commune de NOTH :

Montant	Opérations
4 042,28 €	Entretien de voirie (PL-250724-4066CF - PATA complémentaire 2025)

so so

Après délibération, le bureau décide :

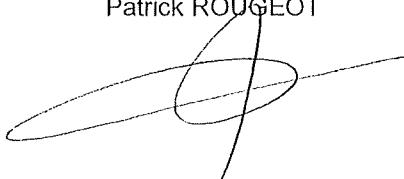
- D'annuler la contribution de la commune de NOTH :

-4 042,28 €	Entretien de voirie (PL-250724-4066CF - PATA complémentaire 2025)
-------------	---

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le :

23 OCT. 2025



Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-126-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-126

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT SEBASTIEN

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT SEBASTIEN et propose de fixer la contribution correspondante.

XX XX

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT SEBASTIEN :

Montant	Opérations
49 995,15 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-241114-3658CI - Programme voirie DETR 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le : 23 OCT. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-127-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-127

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT VICTOR EN MARCHE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT VICTOR EN MARCHE et propose de fixer la contribution correspondante.

XX QR

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT VICTOR EN MARCHE :

Montant	Opérations
4 024,33 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-240620-3440CI.01 - Aménagement voirie - Impasse de Puychaud)
21 821,83 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-241104-3634CI.02 - Programme voirie DETR 2025 - BOOST II)

- Que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

- D'annuler la contribution de la commune de SAINT VICTOR EN MARCHE :

-42 257,83 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-241104-3634CI.01 - Programme voirie hors DETR 2025 - BOOST II)
--------------	---

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le :

23 OCT. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-128-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-128

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINT YRIEIX LES BOIS

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINT YRIEIX LES BOIS et propose de fixer la contribution correspondante.

OO OO

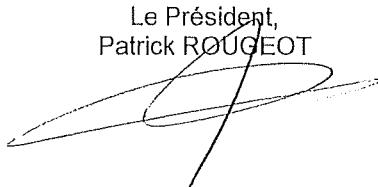
Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINT YRIEIX LES BOIS :

Montant	Opérations
1 622,08 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-250904-4085CI - Caniveau bitume - Hors DETR 2025)
3 944,54 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-250226-3832CI - Réfection aqueduc Le Chezeau - DETR 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le :

23 OCT. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-129-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-129

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LA SOUTERRAINE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LA SOUTERRAINE et propose de fixer la contribution correspondante.

so so

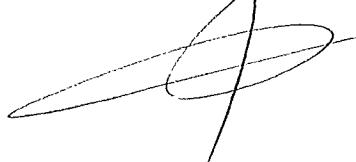
Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LA SOUTERRAINE :

Montant	Opérations
10 141,87 €	Entretien de voirie (PL-251001-4124CF - PATA 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



Publication le :

23 OCT. 2025

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20251020-2025-130-DE
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025

Réunion du Bureau du 20 octobre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-FIEL le 20 octobre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 14 octobre 2025

Présents : AUBERT Patrick, BARDET Didier, CHAVANT Philippe, DARDAILLON Bruno, DELAPORTE Fabrice, DUMAS Daniel, GASPARD Isabelle, HAMONEAU Nicolas, LABESSE Jean-Claude, MATIGOT Jean-Roland, PIRON Cédric, RIOT Philippe, ROUGEOT Patrick, THOMAZON Gérard, VERBRUGGHE Isabelle, VIARD Philippe, VIRMONT fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean Luc, BOURDIER Sylvie, GAZONNAUD Jean Luc, MONDON Thierry, PINLOCHE Isabelle, SIMONNET Nicolas

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

BOURDIER Sylvie donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à VERBRUGGHE Isabelle
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe

Membres : 28

Présents : 17

Votants : 20

Délibération n°2025-130

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution VILLARD

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de VILLARD et propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer les contributions de la commune de VILLARD :

Montant	Opérations
8 322,83 €	Entretien de voirie (ED-250922-4117CF- Entretien de la voirie PATA 2025)
18 670,03 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-241113-3653CI.01 - Travaux de voirie Hors DETR 2025 - BOOST II)

- Dit que ces contributions pourront être appelées en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le :

23 OCT. 2025